

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00688

Numéro SIREN : 803 273 424

Nom ou dénomination : CYPRIEN ARLAUD

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2018 sous le numéro de dépôt 2856

**EXEMPLAIRE
GREFFE****Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/10/17	Net au 31/10/16
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	415 000		415 000	35 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	415 000		415 000	35 000
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Divers</i>				
Disponibilités	115 321		115 321	723
TOTAL ACTIF CIRCULANT	115 321		115 321	723
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	530 321		530 321	35 723

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
le 15 mai 2018
sous le n° B2856

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Bilan

	Net au 31/10/17	Net au 31/10/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Report à nouveau	-3 877	-2 885
Résultat de l'exercice	131 952	991
TOTAL CAPITAUX PROPRES	133 075	1 123
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	362 121	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	362 121	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	34 500	34 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	624	600
Dettes fiscales et sociales		
TOTAL DETTES	397 245	34 600
TOTAL PASSIF	530 321	35 723

Compte de résultat

	du 01/11/16 au 31/10/17 12 mois	%	du 01/11/15 au 31/10/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	1 827,56		991,13		836,43	84,39
Total	1 827,56		991,13		836,43	84,39
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 827,56		-991,13		-836,43	84,39
CHARGES						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 827,56		-991,13		-836,43	84,39
Produits financiers	135 000,00				135 000,00	
Charges financières	1 220,36				1 220,36	
Résultat financier	133 779,64				133 779,64	
RESULTAT COURANT	131 952,08		-991,13		132 943,21	NS
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	131 952,08		-991,13		132 943,21	NS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL CYPRIEN ARLAUD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017, dont le total est de 530 321 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 131 952 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	35 000	380 000		415 000
Total	35 000	380 000		415 000
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				415 000

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			380 000	380 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			380 000	380 000
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 397 245 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*) Autres emprunts obligataires (*) Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers (*) (**) 	362 121	187		361 934
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (**) Produits constatés d'avance	624 34 500	624 34 500		
Total	397 245	35 311		361 934
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-361 934			
(**) Dont envers les associés	34 500			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	624
Int.courus-s/emp.aup.etabl.t.crédit	187
Total	811

CYPRIEN ARLAUD

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

Siège social : rue d'Epernay

21220 MOREY SAINT DENIS

803 273 424 RCS DIJON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE
UNIQUE DU 27 AVRIL 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2017, s'élevant à 131 952.08 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - une somme de | 3 876.60 € |
| à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant | |
| - affectation d'une somme de | 500.00 € |
| au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | |
| - une somme de | 127 575.48 € |

~~affectée, pour solde, au compte "autres réserves"~~

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des deux exercices précédents.

Effectif moyen au 31/10/2017 : 0

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

